

LE FUTUR Site de Maintenance et de Remisage de trains À MARCHEPRIME

LETTRE D'INFORMATION

N°2 MARS 2024



Le SMR vu du parvis

SOMMAIRE

2/3

L'essentiel à travers 5 cas concrets

Tous contributeurs

Protéger du bruit et s'intégrer dans l'environnement

Focus

4

Témoignage de Cédric Pain

Le calendrier du projet en 2024

Le SMR sur les rails, la consultation citoyenne donne la voie !

Le Site de Maintenance et de Remisage de Trains (SMR) à Marcheprime, porté par LISEA, s'inscrit dans un contexte de transition écologique au sein duquel l'augmentation de l'offre ferroviaire tient un rôle majeur. Un défi qui ne pourra être relevé que par l'arrivée de nouveaux opérateurs de transport ferroviaire sur l'axe Atlantique. En apportant une solution de maintenance nouvelle et indépendante, le SMR permet ainsi de lever l'une des barrières à l'entrée de nouveaux acteurs du ferroviaire dans le Sud-Ouest.

Une démarche participative

La réalisation de cet ambitieux projet sur la commune s'accompagne et s'enrichit de manière concrète à la faveur d'un processus de concertation instauré avec les habitants. Lors de 3 ateliers thématiques organisés par LISEA, les participants ont pu partager leurs préoccupations, confronter leurs propositions et poser des questions

témoignant de leur vif intérêt pour ce projet. Les propositions recensées, auxquelles LISEA et sa maîtrise d'œuvre ont apporté des réponses dans le cadre de la réunion de restitution organisée le 10 janvier à La Caravelle, contribuent à améliorer la conception du projet pour sa meilleure insertion dans le territoire.



L'essentiel à travers 5 cas concrets

Parmi la cinquantaine de contributions, 5 cas concrets proposent un résumé fidèle des sujets abordés et permettent de répondre aux questions les plus fréquentes.

Tous contributeurs !

Plus qu'un jeu de questions-réponses, les 3 ateliers ont engagé un véritable dialogue et une co-construction avec les habitants. Certaines craintes qui portaient notamment sur les nuisances sonores et visuelles, ainsi que les impacts environnementaux, ont pu être dissipées grâce à des mesures et des études supplémentaires. Des améliorations significatives sur le site ont ainsi été apportées par LISEA à l'issue de ces rencontres. 50 questions et propositions ont ainsi émergé de ce cycle d'échanges et ont fait l'objet d'une restitution riche et positive le 10 janvier dernier auprès de 50 Marcheprimais présents.

Protéger du bruit et s'intégrer dans l'environnement

Des études acoustiques rigoureuses

Les mesures acoustiques prescrites par le bureau d'études (ACOUSTB) respectent strictement la réglementation, tant par l'emplacement des murs anti-bruit que par leur dimensionnement. ACOUSTB est par ailleurs soumis à des obligations de résultat vis-à-vis de LISEA et des autorités compétentes qui procéderont à des contrôles en phase d'exploitation. À la suite de demandes des habitants, LISEA a commandé une étude supplémentaire qui a conduit à la décision de prolonger le mur anti-bruit absorbant le long de la rue de la Station. Au-delà des obligations réglementaires, ce mur sera ainsi rallongé de 20 m supplémentaires pour une protection accrue des riverains.

1#

De quelle manière le paysage sera-t-il modifié, avec quelles conséquences sur la nature ?

Le projet prend en considération tant les questions environnementales que la qualité du cadre de vie. C'est pourquoi la conception du site met l'accent sur le volet paysager en s'appuyant sur des espèces locales préconisées par le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, parfaitement adaptées au climat et compatibles avec l'équilibre des écosystèmes présents. Près de 50 000 m² d'espaces végétalisés seront ainsi créés sur site, en complément des bassins végétalisés qui contribueront à maintenir le lien paysager et la continuité écologique.

En parallèle, des compositions arborées réduiront l'impact visuel des infrastructures, notamment depuis la route départementale 1250. Ce traitement végétal s'accordera avec les partis pris architecturaux des bâtiments et des murs anti-bruit qui valorisent l'utilisation du bois, sans incidence sur le risque d'incendie.

2#

Pendant la phase de chantier, est-il possible d'acheminer les matériaux de construction en train plutôt qu'en camion ?

Le mode d'acheminement par voie ferroviaire était logiquement privilégié par LISEA. Cependant, les travaux de raccordement physique du site au Réseau Ferré National ne seront pas réalisés avant 2026 et 2027 par SNCF Réseau. Ce type d'acheminement plus écologique et plus cohérent sera alors concevable, au moins de façon partielle, sur la fin du chantier en 2027.

Cela reste un sujet d'intérêt pour LISEA qui engagera les entreprises de transport sur les solutions les plus optimales.



3#

Entre inondations et risques de sécheresse, comment le sujet de l'eau est-il traité ?

En amont du projet, un ensemble d'études a été mené (relevés piézométriques sur la profondeur de la nappe d'eau souterraine, études hydrauliques et hydrogéologiques, sondages géotechniques) pour éclairer la maîtrise d'ouvrage.

Il apparaît ainsi que le SMR n'aura aucune incidence (ni positive ni négative) sur les problématiques hydrauliques.

La totalité des eaux, dont les eaux pluviales, sera gérée sur site (infiltration, stockage) et les rejets très limités pourront être absorbés par les fossés, dont le rôle se verra amélioré par des réaménagements et un entretien désormais régulier.

Les bassins d'infiltration et les noues seront aussi aménagés de manière à ne pas favoriser la stagnation des eaux, tout en développant des conditions écologiques adaptées aux espèces de type amphibien, régulatrices naturelles de la population de moustiques.

Une visite sur site menée le 23 février dernier par des hydrogéologues a permis aux riverains qui le souhaitaient d'approfondir les enjeux hydrauliques du projet.

Tous les documents d'études seront communiqués au public dès le 2^e trimestre 2024 dans le cadre de l'enquête publique.

4#

Une personne référente-chantier sera-t-elle nommée afin de faciliter la communication avec les riverains ?

Suite aux retours des habitants, une charte de chantier «faibles nuisances» a été établie, complétée par la désignation d'un référent-chantier, d'un bureau de contrôle et d'un coordinateur sécurité, tous opérationnels tout au long des travaux.

Si le groupe d'ingénierie Egis assurera cette supervision de chantier, LISEA restera à l'écoute des habitants pour recueillir et prendre en considération leurs remarques. Dans ce but, une adresse mail et un numéro de téléphone spécifiques seront communiqués en complément des informations fournies sur la page Internet de LISEA.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES 50 CONTRIBUTIONS SUR NOTRE SITE INTERNET EN FLASHANT CE QR CODE.



5#

Des conditions préférentielles pour les Marcheprimais dans l'accès aux offres d'emploi créées sur site seront-elles mises en place ?

L'adoption par LISEA de la démarche Bâtiments Durables en Nouvelle-Aquitaine (BDNA) niveau argent, implique une responsabilité sociale forte qui se traduit notamment par des dispositions incitatives pour privilégier l'emploi local, pour des postes à compétences égales. C'est pourquoi un volet insertion et formation d'envergure sera mis en œuvre dès le démarrage du chantier, en lien avec les organismes et partenaires qualifiés : France Travail (ex-Pôle Emploi), les services des collectivités, Ferrocampus (pôle régional de formation aux métiers du ferroviaire en Nouvelle-Aquitaine, etc.). Ce travail débutera après l'obtention des autorisations administratives lors de la préparation des travaux.

La démarche BDNA favorise aussi les retombées économiques locales, puisqu'elle privilégie de faire appel autant que possible aux matériaux locaux et aux entreprises du territoire. Cette volonté se concrétise par l'intégration de dispositions contractuelles dans les dossiers de consultation.



FOCUS

3 murs pour un dispositif efficace

- Un mur principal d'environ 100 m de long, prolongé de plus de 20 m suite au cycle de concertation, en direction de la voie ferrée, et surmonté d'une casquette orientée à 45° en retour vers le SMR, sera implanté le long de la rue de la Station. LISEA soumettra très prochainement à la Commune une proposition d'aménagement paysager de ses abords.
- Un mur secondaire de plus de 200 m le long de la voie ferrée a été rehaussé de 50 cm pour passer de 1,50 m à 2 m de hauteur.
- Un mur supplémentaire d'environ 100 m de long à proximité de l'ancienne halte ferroviaire de la Croix-d'Hins (côté rue de la Cité) complètera efficacement le dispositif.

Une intégration paysagère poussée

Avec plus de 5 ha de plantations d'essences locales et d'aménagements paysagers, la végétalisation du site va au-delà des préconisations du PLU. Cette composition contribuera à garder le lien paysager et à insérer le SMR dans son environnement, notamment grâce au filtre créé par une haie bocagère le long de la Route Départementale 1250. La végétalisation maximale visera aussi à lutter contre l'imperméabilisation des sols et la formation d'îlots de chaleur. Les aménagements intégreront la création de 2 ha de bassins d'infiltration et d'un réseau de noues de près d'un kilomètre pour préserver la biodiversité. Le SMR vise le label BiodiverCity qui récompense la prise en compte de la biodiversité dans l'élaboration du projet.



TÉMOIGNAGE

« Un projet positif et bien mené ! »

À plus d'un titre, le Site de Maintenance et de Remisage de trains est une chance pour Marcheprime et l'ensemble de la COBAN.

Ce site industriel de pointe, écoresponsable, témoigne qu'industrie et environnement sont compatibles. Ces aspects consolident notre identité et notre engagement dans un modèle de développement durable, tout en participant concrètement à l'économie locale. À travers la création d'emplois favorables à l'insertion, le renouvellement des ressources et des recettes du territoire, le SMR pérennise l'attractivité et la compétitivité de la COBAN.

« Le SMR offre à la COBAN l'image d'un territoire en phase avec les industries innovantes et durables.

« Une démarche participative où le dialogue avec les habitants a contribué à l'enrichissement du projet.

Fidèle aux valeurs de la COBAN, la démarche de concertation menée par LISEA depuis 2021 a permis d'améliorer la conduite du projet. La proximité et les échanges constructifs ont pu clarifier des points d'inquiétude et apporter des modifications qui correspondaient aux attentes des riverains. Les aspects sécuritaires aux abords du chantier et du site ont aussi fait l'objet d'une attention particulière, notamment pour préserver la piste cyclable de la route départementale 1250.



Cédric Pain,
Maire de Mios
Vice-Président de la COBAN
Conseiller départemental

LE CALENDRIER DU PROJET EN 2024 :

avril



Démarrage de l'enquête publique

sept.



Lancement des premiers travaux préparatoires

déc.



Réunion publique opérationnelle de présentation du chantier

www.lisea.fr/projet-de-smr/enquete-publique/

Tous les documents soumis à l'enquête (Permis de Construire et Demande d'Autorisation Environnementale) sont disponibles sur le site internet de LISEA. Les dates et modalités de participation du public seront communiquées très prochainement par les Services de l'Etat.

www.lisea.fr/projet-de-smr/

SITE DE MAINTENANCE
ET DE REMISAGE DE TRAINS



LISEA

